



REGLEMENT DES
CHAMPIONNATS DE BRETAGNE 2026
CSO CLUB

Ecurie de la vayrie, les 24, 25 et 26 avril

Seront décernés les 11 titres 2026 de :

- Champion de Bretagne CSO Club Elite
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 19 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 18 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 19 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 17 ans à 18 ans
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 16 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 16 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 15 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 1 équipe
- Champion de Bretagne CSO Club 2 équipe
- Champion de Bretagne CSO Club 3 équipe

Dispositions générales pour les Championnats

Clôture des engagements le lundi 20 avril 2026.

Le jour et l'ordre des épreuves indiqués au BO sont susceptibles d'être modifiés à la clôture des engagements.

- Le Championnat de Bretagne est réservé aux cavaliers possédant une licence de compétition 2026 au titre de la Bretagne et/ou résidant en Bretagne (adresse postale indiquée sur la licence).
- Rappel fédéral : 3 parcours maximum par jour par cheval/poney.
- Dès l'arrivée sur le site, tout poney/cheval engagé ne peut être monté que par le ou les cavalier(s) avec lequel il est engagé dans les épreuves.
- Pas d'engagement sur le terrain.
- Changement de cheval, ou de cavalier autorisé, avant le début du Championnat.



- Un cavalier éliminé sur une des étapes du Championnat ne peut prétendre au podium du Championnat de Bretagne.
- Tenue des cavaliers : tenue correcte exigée, les cavaliers sont libres de porter la tenue officielle FFE ou la tenue « officielle du club ».
- Montant des engagements par épreuve :
CSO individuel : 20 € CSO équipe : 48 €

RESERVATION DES BOXES DIRECTEMENT SUR FFE COMPET

CHEVAUX ET PONEYS QUALIFIES

Tous chevaux et poneys munis d'un document d'identification, pucés, inscrits au SIF, et à jour de leurs vaccinations.

Tous chevaux et poneys de plus de 4 ans (un seul tour dans la journée pour équidés de 4 ans, 3 tours maxi/jour pour équidés de 5 ans et plus).

CAVALIERS QUALIFIES

- Les limites d'âge s'appliquent à l'âge du cavalier dans l'année civile. Les sportifs prennent un an de plus chaque 1^{er} janvier.
- Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite participer au Championnat. **A défaut de déclaration, sera retenue la performance la plus basse.**
- Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux d'épreuves, mais il devra déclarer à quel championnat il participe avant le début de la 1^{ère} épreuve. **A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.**

Si les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant le galop requis par la FFE, il existe cependant des restrictions de participations aux différents championnats :

Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2025 et le 19 avril 2026 inclus, 4 classements dans le premier quart en épreuves Club2, et/ou Club1, et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2025 et le 19 avril 2026 inclus, 4 classements dans le premier quart en épreuves Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 1** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2025 et le 19 avril 2026 inclus, 4 classements dans le premier quart en épreuves Club Elite.



Déroulement des Championnats CSO CLUB individuels tous niveaux

1^{ère} étape : GP Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : GP Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre inverse du classement.

Les cavaliers hors championnats partiront en début d'épreuve, suivis des abandons puis des éliminés de la 1^{ère} étape (les cavaliers seront appelés selon leur numéro de passage dans l'épreuve, et non suivant leur numéro du programme FFE).

Le terrain d'honneur (carrière Central Park) est prioritaire. Les demandes d'aménagement d'ordre de passage de la piste B devront obligatoirement être demandées au jury (piste blanche) avant le départ de l'épreuve.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1^{ère} étape peuvent repartir dans la 2^{ème} étape. Les éliminés ou abandons dans la 1^{ère} et/ou la 2^{ème} étape se verront attribuer le score du dernier couple dans l'étape en question, plus 20 points.

Chaque étape fera l'objet d'une remise des prix (8 premiers classés) à l'issue de la dernière épreuve de l'indice.

Classement final

Le classement du championnat est établi en totalisant les points de pénalités et les temps des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2^{ème} étape départage les ex-aequo.

Sera déclaré Champion de Bretagne, le **couple cavalier/cheval** totalisant le moins de points, et le temps le plus rapide à l'issue des 2 étapes.



Championnats de Bretagne CSO Club équipe

Grands Prix au barème A à temps différé.

Engagement via le site de la FFE.

Les équipes sont composées de 3 ou 4 cavaliers par niveau, toutes les licences étant prises dans le même club. Un club peut engager autant d'équipes qu'il le souhaite.

Dans la limite des restrictions d'engagement FFE, et de celles ci-dessous, un cavalier peut s'engager dans deux équipes différentes maximum, et avec 2 montures différentes.

Restrictions d'engagement selon les niveaux

Club 1 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 1 ou individuel CSO Club 2.

Un seul cavalier par équipe Club 1 peut être engagé en épreuve Club Elite sur le concours.

Club 2 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 2, ou individuel CSO Club 3, mais ne peuvent être engagés en épreuves Club 1 ou Club Elite sur le concours.

Club 3 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 3, mais ne peuvent être engagés en épreuves Club 2, Club 1 ou Club Elite sur le concours.

Ordre de passage des concurrents

L'ordre de passage des équipes est celui du BO.

Tous les cavaliers de chaque équipe passeront à la suite les uns des autres.

L'ordre de passage des cavaliers de chaque équipe est à déclarer au secrétariat général au plus tard la veille au soir de l'épreuve.

Seront additionnés les points et temps des 3 meilleurs couples de chaque équipe pour déterminer les podiums.

Correspondances pour les engagements (étapes) des Championnats

Épreuves individuelles	
Club 3 16 ans et +	Épreuves n° 1 et 11
Club 3 15 ans et -	Épreuves n° 2 et 12
Club 1 19 ans et +	Épreuves n° 3 et 13
Club 1 18 ans et -	Épreuves n° 4 et 14
Club 2 19 ans et +	Épreuves n° 5 et 15
Club 2 17 à 18 ans	Épreuves n° 6 et 16
Club 2 16 ans et -	Épreuves n° 7 et 17
Club Elite	Épreuves n° 8 et 18
Épreuves par équipes	
Club 1 Equipe	Épreuve n° 9
Club 2 Equipe	Épreuve n° 19
Club 3 Equipe	Épreuve n° 10

IMPORTANT :

Le jour et l'ordre des épreuves indiqués au BO sont susceptibles d'être modifiés à la clôture des engagements.